

Image not found or type unknown



Titre champion de france

Par **Sportive**, le **13/06/2020** à **11:31**

bonjour

présidente d' une fédération multisports agréée en 1983 je souhaite savoir si j'ai le droit de décerner des titres de champion de France tir à la corde FNSMR selon l' article loi L131-17 du 16 juillet 92 qui admet une exception semble t'il pour les FD agréées avant cette date.

merci de m'éclairer cordialement

xxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxxx

Par **Visiteur**, le **13/06/2020** à **17:59**

Bonjour

Êtes vous présidente de la FNSMR ?

Car ces championnats existent déjà sous son égide.